

FD/DP N° 16858
Contacts IFOP : Frédéric Dabi / Damien Philippot
Tél : 01 45 84 14 44



pour



**Le jugement des médecins sur différentes
réformes ou mesures envisagées**

Résultats détaillés
Le 12 mars 2008

Sommaire

- 1 - La méthodologie	1
- 2 - Les résultats de l'étude	3
Le jugement sur l'efficacité des pôles de santé pluridisciplinaires en matière d'accès aux soins	4
L'adhésion à la mise en place de nouveaux modes de rémunération des médecins	6

- 1 -

- La méthodologie -

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Le Quotidien du Médecin
Echantillon	Echantillon de 401 médecins, représentatif des médecins libéraux. Ont été interrogés 253 médecins généralistes et 148 médecins spécialistes. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, spécialité) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées.
Dates de terrain	Du 19 au 22 février 2008

- 2 -

- Les résultats de l'étude -

Le jugement sur l'efficacité des pôles de santé pluridisciplinaires en matière d'accès aux soins

Question : Le gouvernement envisage la création de pôles de santé pluridisciplinaires, regroupant sous « un même toit » des médecins et d'autres professionnels de santé libéraux. Selon vous, la création de ces pôles de santé peut-elle résoudre les problèmes d'accès aux soins, notamment dans les zones sous-médicalisées ?

	Ensemble (%)
TOTAL Oui	71
• Oui, certainement	24
• Oui, probablement	47
TOTAL Non	28
• Non, probablement pas	20
• Non, certainement pas	8
- Ne se prononcent pas	1
TOTAL	100

Le jugement sur l'efficacité des pôles de santé pluridisciplinaires en matière d'accès aux soins

	TOTAL Oui (%)	Oui, cer- tainement (%)	Oui, pro- bablement (%)	TOTAL Non (%)	Non, pro- bablement pas (%)	Non, cer- tainement pas (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	71	24	47	28	20	8	1
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)							
Homme	66	23	43	33	24	9	1
Femme	79	25	54	21	14	7	-
AGE DE L'INTERVIEWE							
Moins de 45 ans	78	32	46	22	16	6	-
45 ans et plus	69	21	48	30	22	8	1
45 à 54 ans	68	24	44	31	24	7	1
55 à 59 ans	66	19	47	34	24	10	-
60 ans et plus	75	21	54	24	16	8	1
SPECIALITE							
Généraliste	73	25	48	27	19	8	-
Spécialiste	67	23	44	32	23	9	1
REGION							
Région parisienne	76	22	54	21	13	8	3
Nord est	65	25	40	35	28	7	-
Nord ouest	68	20	48	32	25	7	-
Sud ouest	72	19	53	28	18	10	-
Sud est	73	29	44	27	17	10	-
CATEGORIE D'AGGLOMERATION							
Communes rurales	67	14	53	33	21	12	-
Communes urbaines de province	70	26	44	30	23	7	-
Agglomération parisienne	77	21	56	20	11	9	3
PROXIMITE POLITIQUE							
Gauche	76	26	50	23	19	4	1
Parti Socialiste	78	31	47	20	20	-	2
Les Verts (*)	81	16	65	19	11	8	-
Mouvement Démocrate	71	19	52	29	20	9	-
Droite	74	25	49	25	19	6	1
UMP	74	24	50	25	20	5	1
Sans sympathie partisane	51	25	26	49	27	22	-
VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2007 (1er tour)							
Ségolène Royal	81	32	49	17	13	4	2
François Bayrou	73	29	44	27	20	7	-
Nicolas Sarkozy	70	22	48	29	23	6	1
JUGEMENT SUR LA POLITIQUE DE SANTE ET DE PROTECTION SOCIALE							
Positif	80	32	48	19	15	4	1
Négatif	65	19	46	35	24	11	-
Plutôt négatif	68	18	50	32	23	9	-
Très négatif	54	22	32	44	26	18	2

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

L'adhésion à la mise en place de nouveaux modes de rémunération des médecins

Question : Parmi les mesures à l'étude dans le cadre des états généraux de la santé, figure l'expérimentation de nouveaux modes de rémunération des médecins (capitation, forfaits, collaboration salariée) qui ont vocation à compléter le paiement à l'acte, voire à s'y substituer. Êtes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout favorable à une telle mesure ?

	Ensemble (%)	Communes rurales (%)	Communes urbaines de province (%)	Agglomération parisienne (%)
TOTAL Favorable	44	52	45	33
• Tout à fait favorable	9	17	10	3
• Plutôt favorable	35	35	35	30
TOTAL Pas favorable	53	36	53	64
• Plutôt pas favorable	25	17	25	29
• Pas du tout favorable	28	19	28	35
- Ne se prononcent pas	3	12	2	3
TOTAL.....	100	100	100	100

L'adhésion à la mise en place de nouveaux modes de rémunération des médecins

	TOTAL Favorable (%)	Tout à fait favorable (%)	Plutôt favorable (%)	TOTAL Pas favorable (%)	Plutôt pas favorable (%)	Pas du tout favorable (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	44	9	35	53	25	28	3
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)							
Homme	46	11	35	52	22	30	2
Femme	41	7	34	54	30	24	5
AGE DE L'INTERVIEWE							
Moins de 45 ans	47	5	42	48	25	23	5
45 ans et plus	43	11	32	54	24	30	3
45 à 54 ans	45	12	33	51	28	23	4
55 à 59 ans	45	13	32	53	20	33	2
60 ans et plus	36	6	30	63	25	38	1
SPECIALITE							
Généraliste	46	11	35	50	24	26	4
Spécialiste	39	7	32	58	26	32	3
REGION							
Région parisienne	35	6	29	62	29	33	3
Nord est	51	8	43	48	22	26	1
Nord ouest	43	8	35	53	22	31	4
Sud ouest	51	14	37	49	29	20	-
Sud est	42	12	30	52	23	29	6
CATEGORIE D'AGGLOMERATION							
Communes rurales	52	17	35	36	17	19	12
Communes urbaines de province	45	10	35	53	25	28	2
Agglomération parisienne	33	3	30	64	29	35	3
PROXIMITE POLITIQUE							
Gauche	59	17	42	39	23	16	2
Parti Socialiste	55	14	41	45	25	20	-
Les Verts (*)	65	24	41	27	27	-	8
Mouvement Démocrate	52	10	42	41	20	21	7
Droite	36	6	30	62	27	35	2
UMP	37	6	31	62	28	34	1
Sans sympathie partisane	34	10	24	60	22	38	6
VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2007 (1er tour)							
Ségolène Royal	58	19	39	40	21	19	2
François Bayrou	53	9	44	43	21	22	4
Nicolas Sarkozy	37	8	29	62	28	34	1
JUGEMENT SUR LA POLITIQUE DE SANTE ET DE PROTECTION SOCIALE							
Positif	46	10	36	50	25	25	4
Négatif	43	9	34	54	23	31	3
Plutôt négatif	44	9	35	53	23	30	3
Très négatif	40	11	29	58	25	33	2

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs